

**Aspects sociolinguistiques dans les sources
lexicographiques disponibles pour le créole et le français
de l'aire atlantique**

Teodor-Florin Zanoaga
Université Paris-Sorbonne (Paris IV)
Équipe d'accueil 4080
«Linguistique et lexicographie latines et romanes»

Résumé

Le français et les créoles de l'aire atlantique bénéficient d'un nombre de dictionnaires bilingues (créole-français et français-créole) ainsi que d'un dictionnaire de français régional de dimensions réduites. Notre article se propose d'étudier les aspects sociolinguistiques présents dans ces dictionnaires.

Ces aspects concernent surtout les divers types de variation: de la forme graphique, du sens et / ou de la morphosyntaxe des mots.

Les nouveaux dictionnaires de cette zone francophone devront mieux intégrer la problématique sociolinguistique.

Si la grammaire normative présente l'ensemble des règles conventionnelles qui déterminent un emploi considéré comme «correct» de la langue parlée et de la langue écrite, le dictionnaire reflète non seulement un état de la langue et de la norme, mais il caractérise aussi la communauté qui parle cette langue. Il devient, donc, un document sociolinguistique.

On peut distinguer, en grand, quatre types de dictionnaires: dictionnaires de langues, qui donnent des informations sur le (les) sens des mots et sur leurs emplois dans la langue; dictionnaires encyclopédiques, qui fournissent des données sur le (les) sens du mot et développent des informations sur les choses et les idées désignées par les mots; dictionnaires bilingues qui traduisent les mots d'une langue dans une autre

langue et, finalement, dictionnaires de spécialité, qui traitent du vocabulaire d'un certain domaine de la science.

Pour la zone américano-caraïbe, il existe des dictionnaires «créole-français», des dictionnaires «français-créole» et un seul dictionnaire du français régional. Tous sont malheureusement assez incomplets et, donc, perfectibles et, dans le domaine de la lexicographie francophone différentielle, les contributions récentes ont montré qu'il reste encore beaucoup de choses à faire.

Notre article a comme sujet la problématique sociolinguistique dans les plus importants dictionnaires de créole et de français de l'aire atlantique. Dans ces sources lexicographiques, la sociolinguistique est représentée surtout par des observations sur les divers types de variation. Celles-ci peuvent concerner la forme, le sens ou la morphosyntaxe des mots.

Cette problématique est quasi-absente du seul dictionnaire de français régional, écrit par Sylviane Telchid. L'ouvrage présente avec régularité les variantes des mots antillais, mais, malheureusement sans aucune indication concernant leur fréquence, leur emploi ou leur répartition diatopique et diastratique, ce qui contrevient aux principes énoncés par W. Labov qui affirmait que «l'explication du changement dans la langue se décompose, semble-t-il, en trois questions séparées: l'origine des variations linguistiques; l'étendue et la propagation des changements; leur régularité.» (Labov 1976: 45). Deux exemples seulement pour illustrer cette idée: s.v. *kit-kit-kit-kit* "utilisé pour faire venir les poules" a comme variante *ti-ti-ti-ti*; s.v. *malcadique* "crise épileptique" a comme variante *malcadi*. Aucune de ces formes n'a eu droit au moindre marquage diastématique.

En plus, ce dictionnaire qui devrait être explicitement différentiel, mentionne de temps en temps des mots qui font partie du français général, comme *bas* adj. "inférieur", *faire cadeau* "offrir"¹, etc.

Depuis peu de temps, le français régional antillais bénéficie de quelques études minutieuses rédigées selon une technique rigoureuse de la lexicographie différentielle. Il s'agit de quelques articles écrits par

¹ Dans le dictionnaire, la locution est lemmatisée *cadeau (faire)*. Même s'il s'était agi d'un antillanisme, nous pensons que cette locution aurait dû apparaître dans l'article consacré au verbe *faire*. Ce n'est malheureusement pas le seul cas dans ce dictionnaire où il y a des erreurs de lemmatisation.

André Thibault² et Pierre Rézeau³ qui ont la forme de glossaires différentiels et qui ont comme objet l'étude du français antillais littéraire. Réunis, ces articles pourront constituer le contenu d'un ample dictionnaire régional du français antillais.

À part leur caractère différentiel, ces contributions récentes ont aussi un caractère comparatif. Les auteurs notent avec attention les parentés lexicales avec d'autres zones francophones.

Si le dictionnaire de Telchid se contentait de présenter brièvement le sens de tel ou tel mot antillais, dans ces glossaires récents, les auteurs se proposent de présenter l'évolution des sens en diachronie et surtout de trouver comment la variation du sens a eu lieu du français général vers la variété de français antillais.

À part ces contributions récentes concernant le français régional, pour l'aire américano-caraïbe il existe quelques dictionnaires bilingues. Ainsi, pour la Guadeloupe et l'île Marie-Galante, il y a trois ouvrages lexicographiques plus importants. Dans le premier, le dictionnaire de créole guadeloupéen de Ralph Ludwig, apparaît au moins un aspect sociolinguistique qui mériterait une discussion: les niveaux de langue. L'auteur se pose une question de méthodologie dès le début, dans l'avant-propos adressé aux lecteurs: quel créole devrait être l'objet du dictionnaire? Les auteurs ont envisagé à ce propos deux hypothèses: le créole basilectal enraciné dans l'oralité de la petite paysannerie ou un acrolecte plus ou moins francisé mais aussi peut-être plus prêt à assumer les exigences de l'écrit. En effet, l'hétérogénéité de l'équipe rédactionnelle formée d'universitaires étrangers (Ralph Ludwig), enseignants

² 2006, «Glossairistique et littérature francophone », in *RLiR* 70, 143-180; 2008, «Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais», *RLiR* 72, 115-156; à paraître «Les antillanismes chez Aimé Césaire», in Actes du Colloque international *Aimé Césaire à l'œuvre* (Paris, 8-9 octobre 2008, École Normale Supérieure); 2009, «Français d'Amérique et créole / français des Antilles: nouveaux témoignages», *RLiR*, 73, 78-137; 2009, «Les diatopismes dans *La rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel», in Thibault A., éd., *Richesses du français et géographie linguistique : Recherches lexicographiques sur les variétés du français en France et hors de France*, (t. 2), Bruxelles, Duculot / De Boeck.

³1995, *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, (glossaire en pp. 347-368); 2008, « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^e siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme » in Thibault A. , éd., *Richesses du français et géographie linguistique : Recherches lexicographiques sur les variétés du français en France et hors de France*, (t. 2), Bruxelles, Duculot / De Boeck.

(Hector Poulet), créolistes et créolophones (Sylviane Telchid, Danièle Montbriand) a permis un regard à la fois intérieur et extérieur sur le créole guadeloupéen. Le dictionnaire se veut un document lexicographique qui décrit le créole basilectal, mais qui inclut aussi un créole acrolectal qui témoigne des possibilités d'enrichissement et de standardisation de cette langue. Pourtant, les auteurs n'ont pas retenu les mots récents, les néologismes créés et utilisés par «un petit nombre de militants de la cause créole» (Ludwig 2002: 12), les créations lexicales assez controversées comme *koutasyon* “écoute attentive” ou *andidannizé* “intérieuriser”, car «il était hors de question, dans un ouvrage qui n'est pas fondamentalement une création, de vouloir imposer certains termes, et donc violer la langue » (Ibid.: 12). Cette dernière remarque vise les membres du GEREC (Groupe d'Étude et de Recherche en Espace Créolophone), et surtout Raphaël Confiant dont le *Dictionnaire de néologismes créoles* (2001) a suscité des polémiques au sujet de mots créoles inventés par l'auteur dans le but d'enrichir la langue.

À part le dictionnaire de Ralph Ludwig, le créole guadeloupéen a été décrit aussi dans deux autres dictionnaires: le premier a comme auteurs le linguiste Henry Tourneux et le missionnaire breton Maurice Barbotin et s'intitule *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante)*; le deuxième a comme seul auteur le père Maurice Barbotin et son titre est *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*.

Le matériel de ces deux dictionnaires concerne donc, plus précisément, le créole de Marie-Galante, île qui fait partie de l'archipel de Guadeloupe. Il s'agit d'une variété de créole qui possède beaucoup de traits en commun avec le créole parlé sur la grande île, mais qui a aussi des traits distinctifs, plus archaïques. La chercheuse allemande Annegret Bollée a affirmé dans sa conférence tenue à la Sorbonne en décembre 2008 que les deux auteurs, Henry Tourneux et Maurice Barbotin, qui initialement ont collaboré à la rédaction d'un seul dictionnaire, ont fini par ne plus s'entendre. Cette situation a été la cause de la parution de deux dictionnaires différents et explique les nombreuses similitudes entre les deux ouvrages.

De temps en temps, dans ces deux dictionnaires on a la surprise de lire quelques observations concernant les variations langagières en fonction de la catégorie socio-professionnelle. Un exemple:

«Atelier de mécanique à l'usine. □ Pour un artisan on dit *chantyé*.» Barbotin 1995 s.v. *atélyé*. La même définition apparaît dans le *Dictionnaire pratique...* qui retient en plus la variante graphique avec l'article agglutiné, *latélyé*, mais qui ne fait aucune précision sur la fré-

quence ou l'usage de cette variante et qui ne donne pas non plus l'équivalent du mot employé par les artisans.

D'autres observations concernent les niveaux de langue: «Gueule de cheval. [...] Très familier ou injurieux pour les personnes, selon le ton de la voix.» Barbotin 1995 s.v. *babin*.

D'autres observations ont comme sujet les divers types de variation phonétique. Un seul exemple: «Avec. □ En Guadeloupe on dit *avè* et à Marie-Galante *évè*; peu à peu *avè* devient courant à Marie-Galante.» Barbotin 1995 s.v. *avè*. Dans le *Dictionnaire pratique...*, la forme lemmatisée est *évé*, *avè* étant donné comme variante et sans aucun commentaire concernant la répartition géographique.

Pour le créole martiniquais, les aspects sociolinguistiques des dictionnaires ont le même caractère sporadique. Dans ce domaine, il existe deux sources lexicographiques: le *Dictionnaire élémentaire français-créole* de Pierre Pinalie et le *Dictionnaire créole martiniquais-français* réalisé par l'écrivain martiniquais Raphaël Confiant.

Si le premier est un dictionnaire de petites dimensions, consacré presque exclusivement au sens des mots, l'ouvrage de R. Confiant, paru en deux volumes très aérés, donne une image plus détaillée du créole de la Martinique.

Il est évident que l'utilité d'un dictionnaire dépend dans une large mesure des sources que les lexicographes ont dépouillées. Pour les dictionnaires créoles nous ne possédons que très peu d'informations relatives aux sources. L'ouvrage lexicographique élaboré par Raphaël Confiant fait exception. Dans la partie introductive de ce *Dictionnaire créole martiniquais-français*, l'auteur fait un inventaire des sources qui ont contribué à la genèse de son étude. Ainsi, l'auteur témoigne avoir utilisé deux types de sources: principales (des sources orales en contexte formel / formalisé) et secondaires (des sources orales en contexte informel). L'auteur a dépouillé aussi quelques sources écrites dont il fait une liste au début du premier volume.

Avant de commencer son travail de lexicographe, l'auteur a fait œuvre, d'abord, de sociolinguiste. Raphaël Confiant affirme avoir mené une série d'enquêtes, pendant quelques dizaines d'années, depuis la fin des années '70, dans trois domaines différents: la littérature orale représentée par des contes et des proverbes créoles, l'univers de l'Habitation ou de la plantation de canne à sucre et, finalement, l'univers magico-religieux.

Les enquêtes concernant la littérature orale se sont concentrées sur le Morne-des-Esses, une commune de Sainte-Marie, dans le cadre des

activités de l'association Kontè Sanblé qui, en 1985, a inauguré la manifestation appelée «Nuit du conte». Toutes les données ont été publiées dans plusieurs ouvrages, avant d'être rassemblées dans le dictionnaire créole par R. Confiant. L'auteur reconnaît les limites de l'enquête entreprise: beaucoup de domaines de la réalité n'ont pas pu être inventoriés, par exemple, la pêche, l'artisanat et la musique. Les données collectées à l'aide des informateurs dans le cadre des enquêtes qui avaient pour but principal la collecte des données ethnographiques, mais qui ont commencé peu à peu à avoir une orientation lexicographique, ont été complétées par le recours à des sources informelles (des personnes faisant partie de la communauté martiniquaise et provenant de toutes les catégories sociales et professionnelles: mécaniciens, plombiers, femmes de service, médecins, intellectuels, hommes politiques, etc.) L'auteur affirme avoir été surpris par la promptitude des réponses reçues au sujet de quelques mots créoles dont le sens lui était inconnu ou flou.⁴ Les informations collectées seront incluses dans le dictionnaire, mais sans aucune référence précise concernant les variations diatopiques ou diastématiques.

Pour conclure, on peut affirmer que le premier aspect sociolinguistique du dictionnaire de Raphaël Confiant peut être découvert dans son paratexte (l'avant-propos du livre) et il concerne l'étape pré-dictionnaire (les enquêtes).

Un autre aspect sociolinguistique de cet ouvrage est le fait qu'il accorde une attention particulière à la variation. Chaque fois qu'un mot créole se rencontre sous une autre variante graphique, l'auteur fait les précisions nécessaires. Ainsi, *déchiré* "se déchirer" a comme variante *chiré*; *chanpàn* "champagne" a comme variantes *chanpay* et *chanpann*; *bwa* "forêt" a comme variante *bra*; *dèvwà* "devoir" a comme variante *divwè* et les exemples peuvent continuer. Malheureusement, l'inventaire des variantes graphiques n'est accompagné d'aucun commentaire concernant leur fréquence et leur emploi. Ainsi, il est impossible pour un lecteur exogène de savoir quand une variante est préférée à une autre, si elle est employée plutôt par une communauté isolée ou si, au contraire, elle est répandue partout en Martinique.

Même si la plupart des explications sont facilement compréhensibles par un lecteur exogène, l'auteur présente de temps en temps l'équivalent du mot créole en français régional antillais. Un mot appartenant à

⁴ Les données des deux derniers paragraphes sont un résumé des idées trouvées dans Confiant 2007, 18-19.

cette variété peut avoir divers 'avatars' plus proches du créole ou du français et cela grâce à un phénomène sociolinguistique qui caractérise l'espace antillais, le continuum linguistique. Ce phénomène consiste dans le fait qu'aux Antilles tout mot français est potentiellement créole et tout mot créole peut être (re)francisé. Ainsi, les divers mots antillais peuvent être groupés selon certaines similitudes graphiques, sémantiques et étymologiques dans des **types lexicaux**. Cette notion est très répandue en lexicographie galloromane et surtout parmi les chercheurs qui travaillent à l'élaboration et à la mise à jour du FEW, mais elle est très peu définie. La seule définition trouvée appartient à André Thibault:

«Un type lexical est une unité lexicale abstraite qui regroupe les différents aboutissements phonétiques concrets d'un même étymon dans des parlers apparentés, selon leur évolution phonétique attendue et en dehors de tout accident morphologique particulier (réfections analogiques, croisements avec d'autres familles, étymologies populaires, dérivations). Ainsi, le français *chat* et le normand *ka* appartiennent au même type lexical. Dans le contexte des contacts entre français et langues créoles, on dira qu'appartiennent au même type lexical des formes qui ne se différencient que par ce qu'il est convenu d'attendre des correspondances phonétiques et graphiques entre les deux langues.» *RLiR*, 73/2009, Strasbourg, 77.

Dans le dictionnaire de Raphaël Confiant, les types lexicaux ne sont pas représentés seulement par les mots créoles et par leurs variantes, mais aussi par des mots appartenant au français régional. L'auteur donne de temps en temps l'équivalent d'un mot créole en français antillais («*fr. rég.*»). Nous avons découvert au total 308 mots créoles qui ont un équivalent en français local. En voici quelques exemples:

accra ("beignet de morue") s.v. *akra*;
balier ("balayer") s.v. *balié1*;
bréhaïne ("stérile") s.v. *bwarennng*;
chaîne-forçat ou *collier-forçat* ("collier en or à la forme d'un collier de forçat") s.v. *chenn-fòsa*;
falle "gorge" s.v. *fall*;
gratelle ("démangeaison") s.v. *gratel*;
câpresse ("métisse de Noir et de Mulâtre") s.v. *kapres*.

On pourrait se demander pourquoi Raphaël Confiant n'a pas été plus systématique dans la présentation des mots en français régional. Il pourrait s'agir d'un défaut de méthodologie. Un dictionnaire est un objet

social (à moins qu'il ne s'agisse d'un objet ultra-spécialisé qui s'adresse aux universitaires). La façon dont il est rédigé dépend, entre autres, du public visé. L'auteur du *Dictionnaire créole martiniquais-français* ne s'est probablement pas posé une question de nature sociolinguistique quant au public visé: ce dictionnaire est destiné aux Martiniquais ou aux lecteurs du reste de la francophonie? Par conséquent, les équivalents des mots créoles en français régional antillais ne sont donnés que très sporadiquement et certaines explications sont incompréhensibles pour les lecteurs exogènes. Un exemple éloquent: sous *bè* «beurre», on lit l'exemple suivant qui devrait illustrer le sens du mot: «An tan lontan, moun té enmen mété bè wouj adan manjé-yo.» qui est traduit ainsi: «Autrefois, les gens aimaient mettre du beurre rouge dans leurs repas.» Le syntagme *bè wouj* qui a le sens de «condiment à base d'huile de ménage et de roucou» (Telchid 1997) est toutefois incompréhensible pour un lecteur exogène.

Un exemple similaire existe aussi dans Ludwig 2002 s.v. *zèb*: *zèb-diné / zèb giné* est traduit par «herbe coupante». Selon Thibault 2008a s.v. *herbe de Guinée*, il s'agirait d'un «régionalisme caché du français régional antillais dans la métalangue», car on le retrouve dans d'autres sources.

Pour l'île Haïti, à part le dictionnaire de créole dirigé par Albert Valdman (2007) auquel nous n'avons malheureusement pas eu accès jusqu'à présent, un seul ouvrage lexicographique est relativement facile à consulter: le *Dictionnaire français-créole* de Jules Faine (1974). L'information sociolinguistique se trouve dans cette source surtout sous forme de diverses variantes graphiques. Un seul exemple:

s.v. *hivernage*. *Hivèrnage, lhivènage, lhivèrnaille* [les deux dernières variantes sont formées avec l'agglutination de l'article, phénomène caractéristique pour les langues créoles].

Il faudra aussi rappeler au moins que l'île Haïti est la seule région francophone de la zone américano-caraiïbe qui a un atlas linguistique. Il s'agit d'un ouvrage monumental de sociolinguistique en 6 volumes écrit par la chercheuse Dominique Fattier. Les rédacteurs d'un prochain dictionnaire créole haïtien-français pourraient tirer d'énormes bénéfices de cet atlas pour compléter la dimension sociolinguistique du lexique présenté.

Quant au créole guyanais, l'ouvrage le plus connu est le *Dictionnaire créole guyanais-français* de Georges Barthèlemi. Dans sa conférence faite en Sorbonne en décembre 2008, Annegret Bollée a fait une critique assez dure de ce dictionnaire. Selon la chercheuse allemande, la

pauvreté des commentaires ne justifie pas le nombre considérable de pages qui augmentent de la première à la deuxième édition seulement parce que la mise en page des mots en deux colonnes dans l'édition de 1996 a été remplacée en une seule colonne par page dans l'édition de 2007, ce qui a dû entraîner un gaspillage de papier incroyable. La grande majorité des entrées sont de simples équations de mots créoles en français de type:

Fil.Fil.

Fil-a-plon. Fil à plomb.

Fil-fè. Fil de fer.

Cette manière simpliste de présenter le matériel peut éventuellement rendre très clair pour le lecteur le phénomène de continuum linguistique (la juxtaposition du mot créole à côté de son correspondant français rend très évident le fait que *fil-a-plon* et *fil à plomb*, par exemple, représentent le même type lexical). Mais les marques d'usage sont totalement absentes, ce qui fait que la dimension sociolinguistique de ce dictionnaire est inexistante.

En revanche, cette absence de données sociolinguistiques ne caractérise pas le dictionnaire de créole louisianais d'Albert Valdman, Thomas A. Klingler, Margaret M. Marshall et Kevin J. Rottet, le *Dictionary of Louisiana Creole*, qui est, de loin, le mieux écrit et le plus fiable de tous les dictionnaires créoles de l'aire américano-caraïbe, sur le même pied que le plus récent dictionnaire de créole haïtien d'A. Valdman, 2007. Kevin Rottet a fait un travail exhaustif de dépouillement des sources de créole louisianais avant de procéder à la rédaction du dictionnaire. Les auteurs ont essayé «to document LC as it still exists today and to trace these forms to earlier forms noted in scholarly works and written texts [...] going back to the first written attestations of the language in the mid nineteenth century» Valdman 1998, 1.

En effet, la rigueur avec laquelle ce dictionnaire a été élaboré est évidente dans sa structure. L'auteur montre une grande précision pour marquer les variantes des mots créoles, les sources lexicographiques dépouillées et les lieux géographiques où ces mots ont été répertoriés. Quelques exemples:

sifle (CA [Côte des Allemands] [...], PC [Pointe Coupee], ST [Saint Tammany]), *sif* (CA, NE [Neumann 1985]) “siffler”;

maléré (CA, PC), *malorè* (PC), *malerèz* (NE), *malereu* (CA) “malheureux”;

manch (CA), *lamanch* (CA, PC) “manche”.

Après cette brève incursion dans le monde des dictionnaires, nous nous interrogeons: doit-on réduire les aspects sociolinguistiques

des dictionnaires aux marques d'usage? Nous sommes tenté de répondre négativement à cette question. L'argument qu'on peut invoquer est que, à part les divers types de variation de la langue dans une communauté donnée, la sociolinguistique étudie aussi, entre autres, la fonction identitaire de la langue, c'est-à-dire la langue en tant qu'expression de l'identité d'une collectivité. Cette idée nous fait penser surtout aux particularités lexicales du créole et du français régional qui expriment des réalités spécifiques à l'espace antillais. Nous pensons que ces mots peuvent être rattachés aux aspects sociolinguistiques présents dans les dictionnaires. On peut trouver de nombreuses références pour illustrer cette idée dans tous les dictionnaires cités. Dans Ludwig 2002, par exemple, sous *gadhkòkòt*, on lit: «se dit pour un homme qui séjourne chez les parents de la fille qu'il doit épouser sans avoir avec elle des relations sexuelles».

Parfois, l'explication fournie n'est pas suffisante:

«la bête de madame Hubert (monstre légendaire) Id., s.v. *Ibè*, s.v. *Bèt a man Ibè*. Une explication plus détaillée et quelques données historiques seront plus que bienvenues, car le lecteur exogène ne peut se former en lisant cette explication qu'une image incomplète de ce qui est la *bèt a man Ibè*. Qui est cette madame Hubert (*man Ibè*)? Le dictionnaire ne nous offre aucun indice.

Nous avons la surprise de découvrir d'une façon plus ou moins explicite des données concernant la société antillaise dans les annexes du dictionnaire, où l'on peut trouver un inventaire de proverbes créoles. Les proverbes sont des structures figées propres à une langue qui révèlent la manière de penser, les habitudes et les coutumes caractéristiques de la communauté qui parle cette langue; on peut les considérer, par conséquent, comme des faits sociolinguistiques. Voici quelques exemples tirés du même dictionnaire de créole guadeloupéen:

Andidan vant ka fè nwè. Dans le ventre, il fait noir. (Ventre affamé n'a pas d'yeux.);

Anba latè pa ni plézi. Sous la terre il n'y a pas de plaisir. (Profitons de la vie.)

Toutefois, nous pensons que les dictionnaires bilingues et le dictionnaire de français régional de S. Telchid qui existent pour l'aire atlantique n'ont pas une dimension sociolinguistique bien affirmée. La rédaction de bons dictionnaires qui intègrent la dimension sociolinguistique et surtout la problématique de la variation est l'un des desiderata de la lexicographie francophone. Claudine Bavoux remarquait à la fin du recueil d'articles sur les dictionnaires francophones qu'elle a coordonné que «la variation est l'objet même de la lexicographie dite régionale» (Bavoux

2008: 340). Les articles parus récemment qui proposent l'analyse des particularités lexicales antillaises à partir des corpus littéraires et l'organisation d'enquêtes dialectales systématiques peuvent être un commencement pour la rédaction de meilleurs dictionnaires.

Bibliographie

Barbotin M., 1995, *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske Verlag.

Barthèlemi G., 2007, *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Ibis Rouge Éditions.

Bavoux C., dir., 2008, *Le français des dictionnaires: l'autre versant de la lexicographie française*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.

Confiant R., 2007, *Dictionnaire créole martiniquais-français*, 2 vol., Matoury, Ibis rouge.

Faine, J., 1974, *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Leméac.

Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Les Éditions de Minuit, Paris.

Ludwig R., D. Montbriand, H. Pouillet, S. Telchid, 2002, *Dictionnaire créole français (Guadeloupe)*, Servedit, Éditions Jasor.

Pinalie P., 1995, *Dictionnaire élémentaire créole-français*, Paris, Presses universitaires créoles.

Rézeau D., Rézeau P, éd., 1995, *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, 2 vol., Paris, L'Harmattan.

Telchid S., 1997, *Dictionnaire du français régional des Antilles: Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.

Thibault A. 2006, «Glossairistique et littérature francophone », in *Revue de linguistique romane*, 70, 143-180.

Valdman A., Klingler Th. A., Marshall Margaret M., Rottet K. J., 1998, *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press.

P. Nom [de(s) (l')auteur(s)]